

L'AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES COULEURES



LES CONTOURS DU NOUVEL AMÉNAGEMENT SE DESSINENT

Le carrefour des Couleures poursuit sa mue et la configuration finale se dessine sur le terrain.

Le mois de mars 2024 est placé sous le signe de la mise en service, avec notamment le giratoire Boule, l'avenue de Romans et la bretelle de la RN7 vers le giratoire Boule, ce qui permet d'appréhender ce que sera la zone des Couleures dans quelques mois, lors de sa mise en service complète.

Les travaux se poursuivent avec la finalisation de l'ouvrage d'art n°2 qui assurera la liaison entre la RN7 Nord et la RN532 et accueillera, en passage inférieur, les échanges locaux entre le giratoire du Chantre et le giratoire Boule. Les bretelles de raccordement avec le réseau routier national font l'objet de travaux de finition. Les derniers bassins d'assainissement vont être réalisés dans les prochains mois.

Les travaux d'aménagement continuent dans le respect du planning prévisionnel annoncé.



Véritable lien entre vous et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, « En direct du chantier » a pour vocation de vous tenir informés en mots et en images des grandes étapes de ce chantier.

ZOOM SUR LES DERNIÈRES AVANCÉES DU CHANTIER

Depuis l'automne 2023, le barreau de liaison entre l'avenue de Romans et le giratoire du Chantre a vu la finalisation des voiries, des piles et des perrés (murs de soutènement) de l'ouvrage d'art n°2, ainsi que la création du nouveau giratoire Boulle et de ses bretelles. Par ailleurs, un bassin d'assainissement a été réalisé le long de l'avenue de Romans (côté Sud).



Sous l'ouvrage d'art n°2, les voies de circulation reliant le giratoire Boulle et le giratoire du Chantre ont été réalisées.

Les perrés latéraux sont revêtus d'un parement de type pierre de Ruoms, qui répond à l'habillage matricé des 6 piles soutenant l'ouvrage. Les garde-corps seront posés prochainement.



Élément indissociable du barreau de liaison avec le giratoire du Chantre, le nouveau giratoire Boulle a été réalisé en quelques mois tout en maintenant la circulation.

Sa connexion avec la rue André Boulle a été reprofilée. Sa bretelle d'insertion vers la RN7 Sud est également terminée.



Rue André Boulle (à gauche), contours du giratoire Boulle (au centre) et ouvrage d'art n°2 (à droite)



Le tracé de la bretelle de sortie n°35 de la RN532 (sens Romans > Valence) a été repris pour se rapprocher de sa configuration finale. Les terrassements, couches de forme et enrobés permettent sa réouverture pour l'étape 9.



Un bassin d'assainissement a été réalisé le long de l'avenue de Romans pour récupérer les eaux pluviales. Il est constitué d'un bassin de récupération (enterré) et d'un bassin d'infiltration (de type noue enherbée).

LE PLANNING PRÉVISIONNEL 2024 (MI-MARS > MI-JUIN)

mi-mars - fin mai

Étape 9a :

- Réouverture de la bretelle de sortie n°35 de la RN532 vers le giratoire du Chantre
- Ouverture du giratoire Boule et de l'avenue de Romans
- Ouverture de la bretelle de sortie de la RN7 Nord vers le giratoire Boule
- Ouverture de la bretelle d'insertion vers la RN7 Sud depuis le giratoire Boule
- Fermeture partielle de l'échangeur des Couleures

début juin - mi-juin

Étape 9b:

- Mise en service de la liaison Marseille -> Lyon
- Ouverture de la bretelle de sortie de la RN7 vers le giratoire du Chantre
- Fermeture temporaire de la bretelle de sortie n°35 de la RN532 pour raccordement à la RN7

VOS CONDITIONS DE CIRCULATION POUR L'ÉTAPE 9



- Voirie circulée
- Voirie fermée
- Voirie en travaux
- Ouvrage d'art

À partir de mi-mars, les usagers circuleront normalement sur les voiries locales et passeront sous l'OA n°2.



- Voirie circulée
- Voirie fermée
- Ouvrage d'art

À partir de début juin, la bretelle de sortie n°35 (sens Romans - Valence) devra être fermée quelques semaines pour son raccordement à la RN7.



Vue aérienne du chantier (avenue de Romans à gauche, ouvrage d'art n°2 au centre et giratoire du Chantre à droite)



UNE GESTION À L'ÉCOUTE DES COMMERCANTS

À partir de début 2023, les commerçants de la zone des Couleurs ont été associés au déroulement des travaux afin de prendre en compte leurs attentes et de maintenir une bonne lisibilité de leurs activités.

Les conditions d'accès et de circulation interne à la zone des Couleurs ont été définies en fonction des besoins et des travaux afin que les usagers puissent se déplacer de la manière la plus fluide possible. Face aux craintes quant aux poussières de chantier, une campagne de mesures de la qualité de l'air a permis de collecter des données grâce aux capteurs installés sur l'ensemble de la zone. La campagne de mesures, terminée en octobre dernier, donne des résultats positifs : aucune activité de chantier n'a eu d'effet notable sur la qualité de l'air.



3 ZONES commerciales

Couleurs, Laye et Plovier implantées dans le secteur et au service du public

+ DE 120 commerces

de tous les secteurs



OUVERTS et accessibles

pendant les travaux

FLÉCHAGE renforcé

sur la LACRA et le réseau secondaire pour indiquer et rappeler les accès aux commerces



LA DÉMARCHE 1% PAYSAGE

Portée par la maîtrise d'ouvrage, cette politique concourt à l'amélioration et à la valorisation du paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie. Menée en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux, cette démarche dédie 1% du montant total des travaux au renforcement de la qualité paysagère aux abords de l'infrastructure. Elle favorise le développement des projets des acteurs, notamment en faveur des mobilités douces et de la biodiversité.

Concrètement sur la zone des Couleurs

Trois actions principales sont portées dans le cadre de cette démarche :

- la renaturation de l'avenue de Romans ;
- la création d'un sentier pédagogique aux abords de la rivière de la Barberolle ;
- l'aménagement paysager de la piste cyclable sur l'avenue de Romans.

Plus d'informations sur le site de la DREAL : www.carrefourdescouleurs.fr
Inscrivez-vous au système d'alerte pour être informé de l'actualité du chantier

Le projet est cofinancé, dans le cadre du contrat de plan État Région pour un montant de 28 millions d'euros, par l'État (64,3%), le conseil départemental de la Drôme (34,3%) et Valence Romans agglomération (1,4%).

Service de l'État en région, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

5, place Jules Ferry (immeuble Lugdunum - métro Brotteaux)
69453 Lyon cedex 06
www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr